

# A 2 1 0 6 1 5 0



## DÉGRIPPANT, LUBRIFIANT, ANTI-HUMIDITÉ, DIÉLECTRIQUE HAUTE PERFORMANCE

- ✓ Ne contient pas de silicones
- ✓ Evite une reprise immédiate de l'oxydation en ambiance agressive.
- ✓ Hydrophobe : chasse l'humidité des supports
- ✓ Fort pouvoir de migration et de pénétration dans les filets
- ✓ Rigidité diélectrique supérieure à 15000 volts
- ✓ Jet puissant favorisant la pénétration du dégrissant lubrifiant

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T   A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	815 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre
POINT D'ECLAIR	63 °c afnor coupe fermée
INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 55 °c
RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE	17500 Volts – NF EN 60156
TENSION SUPERFICIELLE	30 Dynes / cm
ODEUR	Caractéristique de solvant
COULEUR	Incolore
G A Z   P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné	

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Neutre, polyvalent : n'attaque pas les métaux et supports usuels : aciers, aciers inoxydables, alliages légers, aluminium, matières plastiques.

Pénètre rapidement les dépôts oxydés, les calamines et autres résidus présents sur filetages et écrous.

Solutionne rapidement les problèmes de grippages pour les boulons, écrous, vis, assemblages mécaniques, câbles, serrures, glissières, charnières, mandrins, trous borgnes, etc...

Pouvoir hydrophobe et effet dewatering, chasse l'humidité, évite la reprise de l'oxydation.

Laisse sur les surfaces traitées un film protecteur lubrifiant favorisant les opérations de démontage, remontage.

Utilisé pour toutes les opérations de dégrillage, lubrification dans les ateliers de mécanique, garages, travaux publics, le bâtiment, dans les services de maintenance, plomberie, horlogerie, sertisseuses, étiqueteuses dans l'industrie, en agriculture, dans la marine, etc...



## MODES ET DOSES D'EMPLOI



Selon les endroits, pulvériser directement sur les surfaces à dégripper :

- pulvérisation localisée : utiliser le tube prolongateur
- pulvérisation large : retirer le tube prolongateur

Laisser pénétrer dans les parties bloquées.

Renouveler si nécessaire l'application sur les surfaces fortement grippées ou gommées, appliquer également lors du montage des pièces afin de faciliter l'assemblage.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée d'huile minérale, d'agent antihumidité

## RECOMMANDATIONS



### DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

### Utilisations réservées aux professionnels

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Ne pas laisser à la portée des enfants.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles aux dégraissants dégraissant, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées.**

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. A2106150  
Révision n° 2  
215058 HJ